

Quel travail en ZEP ?

Un exemple d'organisation : le collège Jean Zay à Niort

État des lieux :

Année scolaire 98-99 : 26 classes, environ 625 élèves ; 6 professeurs (5 à 18h, 1 PEGC à 14h).

Horaires :

6ème : 4h professeur ; 3h et demie élèves.

5ème, 4ème, 3ème : 4h professeur ; 4h élèves.

Particularités :

* En 5ème :

4 classes sur 6 changent de professeur de mathématiques à la mi-année pour permettre à chaque professeur de faire 18h/semaine (20h en début d'année, 16h ensuite ou vice-versa).

Effectif moyen : 25 élèves par classe.

* En 4ème :

1 classe de 4ème AES (Aide et Soutien) à 15 élèves (horaire spécifique non lié à la ZEP) : 4h professeur ; 3h élèves.

1 classe à effectif réduit 18 élèves (sélectionnés : élèves en difficulté et sérieux qu'on essaie de remotiver).

Effectif moyen : 25 élèves par classe.

* En 3ème :

1 classe de 3ème d'insertion à 18 élèves (même principe que la 4ème AES).

1 classe à effectif réduit (même principe qu'en 4ème).

1 classe de 3ème avec deux professeurs qui font 2 heures chacun par semaine (pour avoir un service de 18h).

Effectif moyen : 26 élèves par classe.

Suite de "Quel travail en ZEP ?"

* En 6ème :

Effectif moyen : 23 élèves par classe.

Prévisions pour 1999 - 2000 :

26 divisions dont une 4ème AES et une 3ème d'insertion ; une classe de 6ème en moins, une 3ème en plus ; environ 625 élèves.

Dotation " normale " : 98h pour les mathématiques.

Utilisation de la dotation ZEP et Établissement sensible : +6h. Cette dotation permet d'obtenir une demi-heure supplémentaire classe entière en 5ème et en 4ème et d'avoir ainsi 4h. Les professeurs devront de nouveau partager des classes.

Que permettent les moyens ZEP et Établissement sensible ?

La politique de l'établissement est d'utiliser ces moyens pour réduire le nombre d'élèves par classe. Des petits groupes sont possibles en Sciences, en Technologie, en Histoire - Géographie et en Langues.

Les élèves de ZEP sont moins " scolaires " que les autres. Les différences ne situent pas au niveau de leurs résultats mais au niveau de leur comportement en classe et de leur manque de travail. Les petits effectifs permettent de régler ces problèmes de discipline. Ils permettent une présence, une écoute des professeurs qui limitent les conflits, les révoltes. De nombreux élèves ont besoin de parler, d'évacuer leurs problèmes pour pouvoir travailler. Dans ce sens, chaque classe bénéficie d'une heure par quinzaine pour effectuer cette régulation avec le professeur principal. De nombreuses classes disposent d'ailleurs de deux professeurs principaux (moyens ZEP) dont l'un assure du tutorat auprès des élèves les plus en difficulté. Pour permettre ce suivi personnalisé nécessaire, une permanence-conseil dans chaque discipline est également (bénévolement) proposée aux élèves volontaires de 4ème et de 3ème à la mi-journée. Des classes à

effectif réduit, une en 4ème et une en 3ème ont été mises en place cette année (voir " état des lieux "). Enfin d'autres dispositifs existent tels qu'études dirigées, études encadrées, aide aux devoirs le soir pour les 6ème et 5ème, parcours diversifiés pour les 5ème sans qu'ils soient réellement liés aux moyens ZEP

En mathématiques :

Les efforts sont concentrés en 6ème où l'objectif est l'apprentissage et la maîtrise du langage mathématique et de la langue d'une manière générale ("savoir s'exprimer aussi bien à l'écrit qu'à l'oral"). Une grille de suivi et d'évaluation est en cours d'élaboration. Elle s'appuie sur les résultats à des tests communs reprenant des exercices proposés lors d'EVAPM 6/97, sur des documents présentés dans le dossier du professeur (tableau des compétences exigibles, taxonomie d'objectifs cognitifs, liste de compétences générales) ainsi que sur la comparaison avec les résultats nationaux (fascicule 2 d'analyse des résultats).

Plus généralement, nous constatons que les moyens attribués aux ZEP de l'académie sont variables d'un établissement à l'autre mais peu importants. Chacun essaie d'utiliser au mieux ces moyens qui ne permettent de mettre en place que quelques structures d'aide aux élèves en difficulté ou des groupes à effectifs réduits (pour les disciplines expérimentales par exemple). Finalement on peut penser que les ZEP ont les moyens dont devrait bénéficier chaque collège mais pas le plus qui permettrait de prendre en compte les situations difficiles.

Les enseignants perçoivent très souvent l'indemnité ZEP C'est une reconnaissance des difficultés du travail, mais une décharge réelle en heures (un service ramené à 15 ou 16h par exemple) ne permettrait-elle pas aux professeurs d'être plus disponibles face aux élèves ?

Jérôme PENOT et Jacques GERMAIN